

Droit international public

ECB2001-NDRN_

Domaine : **Sciences juridiques** Grade académique : **Bachelier en droit - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUMEHoraire 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Céline JOLAS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Cécile CREVECOEUR

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

- Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

- Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique
- Effectuer des recherches juridiques sur différents formes de supports
- Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés
- Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit
- Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion
- Développer un esprit de synthèse

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

- Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- Comprendre et expliquer les principes applicables aux sujets de droit international public
- Comprendre et expliquer les sources de droit international public, leur mode de création et leur portée
- Comprendre et expliquer les différents sujets du droit international public
- Comprendre et expliquer l'encadrement des rapports internationaux et de les analyser au vu des situations actuelles et passées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'UE Droit international public (DR230, bloc 2B, Q1, 3 crédits) vise à donner à l'étudiant les bases conceptuelles et pratiques nécessaires pour comprendre l'ordre juridique international et ses acteurs.

Elle couvre la définition, les caractéristiques et les enjeux du droit international public, les sujets qui le composent (États, organisations internationales, sociétés multinationales, organisations non gouvernementales et individus), ses sources (traités, coutume, principes généraux, actes unilatéraux et actes d'organisations internationales) ainsi que ses principes fondamentaux. Une attention particulière est portée à la responsabilité des États et aux

sanctions internationales, ainsi qu'au droit pénal international et à la justice transitionnelle, en lien avec l'actualité et l'histoire.

Au terme de l'UE, l'étudiant doit être capable d'expliquer les principes applicables aux sujets de droit international public, d'en identifier les sources et leur portée, de situer les différents sujets de ce droit et d'analyser l'encadrement des rapports internationaux à la lumière de situations actuelles et passées.

CONTENU

- Introduction
- 1. Définition, caractéristiques et enjeux du droit international public
- 2. Sujets de droit international public
- 3. Sources du droit international public
- 4. Principes du droit international public
- 5. Responsabilité des états et sanctions internationales
- 6. Droit pénal international et justice transitionnelle

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Doctrine : J.-M. HAUSMAN et J. VANDERSCHUREN (dir.), Manuel d'introduction au droit, Tour d'horizon en quinze leçons, Bruxelles, Politeia, 2023, p.677 à 716.
- Doctrine : E. DAVID, Le droit international public selon Jean Salmon, Bruxelles, Bruylant, 2024.
- Doctrine : C. DEPREZ et L. MONACO, Droit international humanitaire, Louvain-la-Neuve, Larcier, 2025.
- Doctrine : N. TURGIS, La justice transitionnelle en droit international, Bruxelles, Bruylant, 2014.
- Organes de presse d'actualité

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN2001 — Droit international public	Notes prises au cours magistral ; Syllabus et Slides PowerPoint disponibles sur Moodle (y compris vidéos et liens s'y retrouvant) ; Diverses sources juridiques telles que Charte des Nations-Unies, Convention de Vienne sur le droit des traités, Convention de Bâle sur les immunités... (disponible dans les codes ou sur internet) ; Divers arrêts de cours et tribunaux internationaux (CEDH, CIJ, CPI, ...)

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN2001 — Droit international public	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ADRN2001 — Droit international public	Cours magistral en présentiel et cours à distance asynchrone. Activités interactives et/ou appliquées en présentiel et à distance asynchrone (lectures, étude d'une matière ciblée, visionnage de vidéos, ...). Questionnements en lien avec l'actualité.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage, "Droit international public", qui représente donc 100% de la note de l'UE. En première session (septembre-janvier), la note résulte d'un examen écrit à cours fermé pondéré à 100%, portant sur des questions de théorie et/ou d'application à des cas d'actualité ou historiques (questions ouvertes, vrai/faux et/ou QCM).

En seconde session, un examen écrit pondéré à 100% est prévu. Au niveau du jury, cette UE pèse pour une pondération de 60 points, correspondant à ses 3 crédits ECTS.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ADRN2001 — Droit international public	Septembre - Janvier — Examens : examen écrit, pondération : 100%
	Deuxième session — Examens : examen écrit, pondération : 100%
	. L'examen écrit A COURS FERME porte sur des questions de théorie ou d'application de la théorie à des cas ressortant de l'actualité ou de l'histoire (questions ouvertes et/ou vrai/faux et/ou QCM).

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.